

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE  
L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PRIVE  
SNACK DE LA PISCINE**

La commune d'Aiguilles a décidé de mettre à disposition, à des associations, les locaux du snack de la piscine d'Aiguilles située « 650 boulevard des Dames » (cadastré AC 190), dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire du domaine public communal.

Cette occupation du domaine privé communal concerne l'exploitation estivale (juillet- août) d'un snack situé à proximité de la piscine d'Aiguilles. Cet A.M.I. porte sur une durée de trois ans à compter de l'été 2022.

Le délai de réponse est fixé au 17 juin 2022 12 heures.